



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télévision numérique terrestre

Question écrite n° 103565

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les conséquences pour la France de l'évolution de la TNT allemande. Cette évolution va engendrer à partir du 29 mars 2017 la perte de douze chaînes frontalières en langue allemande disponibles gratuitement dans l'offre de la TV d'Orange. Trois chaînes, Das Erste, ZDF et Kika, resteront disponibles dans le bouquet allemand par un engagement financier. Quant aux neuf autres chaînes (Phoenix, 3SAT, ZDF INFO, SWR Fernsehen, Bayerisches FS, HR-Fernsehen, WDR Fernsehen et SR-Fernsehen), elles ne seront plus accessibles pour les clients frontaliers. De telles décisions sont très préjudiciables au maintien de la langue allemande en France et au développement des échanges culturels. Aussi, il souhaite savoir si une concertation a eu lieu avant une telle décision. Il lui demande si la France a prévu des contre-propositions afin de ne pas pénaliser les téléspectateurs en général et les téléspectateurs alsaciens-mosellans en particulier.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103565

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2017](#), page 2518

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)